



19 mai



Journée Mondiale des MICI

Pour sa deuxième année d'existence, l'association « My MICI Way 21 » se mobilise pour la journée mondiale de sensibilisation aux MICI. Le « dress-code » reste le violet.

Nous vous proposons donc de nous retrouver tous sur la base de loisirs d'Arc sur Tille (21560 – plan d'accès ci-joint) avec au programme :

- ✓ Une marche ouverte à tous autour du plan d'eau (environ 3 km) où chacun pourra aller à son rythme
- ✓ Un verre de l'amitié sera proposé en fin de parcours
- ✓ Un pique-nique tiré du sac réservé aux membres de l'association (à la charge des familles)
- ✓ Privatisation de l'école de voile (Alliance Dijon Arc Voile) avec comme activités proposées grâce à la généreuse donation du groupe MLV France à CONFRANCON



- Stand up paddle (balade autour du lac encadrée par un moniteur)



- Caravelle (balade en bateau collectif avec moniteur sur le bateau, idéal pour les familles et pour explorer le lac avec les plus jeunes. Possibilité d'accueillir les enfants ne sachant pas nager (6 max avec un accompagnateur supplémentaire)



- Catamaran (max 2 adultes + 2 enfants sur un même bateau – séance encadrée par un moniteur depuis un bateau moteur)



- Voilier radio commandé (permet une navigation ludique tout en restant sur le bord)



Afin de pouvoir assurer la sécurité de tous, il est nécessaire (sauf pour la caravelle) de savoir nager et de n'avoir aucune contre-indication médicale à la pratique d'une activité nautique.

Pour ce faire, nous vous demandons de remplir pour chaque participant aux activités nautiques, une attestation sur l'honneur à apporter aux moniteurs de l'école de voile le jour de la manifestation (cf bon ci-joint).

Une structure gonflable sera mise à la disposition des petits dans l'enceinte de l'école de voile. Les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents.

Le coût de ces activités nautiques sera entièrement pris en charge par l'association pour l'enfant porteur d'une MICI ainsi que ses frères et sœurs. Pour les autres accompagnants qui souhaitent « naviguer », une participation de 25 euros est demandée par chèque à l'ordre de l'association « My MICI Way 21 ». Vous trouverez le bulletin d'inscription à nous renvoyer à l'adresse suivante (accompagné de votre règlement) :

Association « My MICI Way 21 »
CHU François Mitterrand
Hôpital d'enfants
Service HJ/UCA pédiatrique
14 rue Gaffarel
21079 DIJON Cedex

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné, Mr ou Mme _____ atteste sur l'honneur (barrer les mentions inutiles) :

- Etre apte à m'immerger et à nager sur une distance de 25 mètres
- Que mon enfant _____ est apte à s'immerger et à nager une distance de 25 mètres (en cas d'incapacité, la pratique d'une activité nautique sera tout de même possible mais avec un encadrement renforcé et sur un bateau adapté)
- N'avoir aucune contre-indication médicale à la pratique de sports nautiques
- Que mon enfant n'a aucune contre-indication médicale à la pratique de sports nautiques

Merci de prévoir une attestation sur l'honneur par participant

Fait à _____,

Le

Signature

BULLETIN D'INSCRIPTION

JOURNEE MONDIALE MICI

Samedi 19 mai 2019

NOM : _____

Prénom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____ Taille de t-shirt _____ offert par l'association (pour les enfants ne l'ayant pas eu l'an dernier)

Participera à la marche au lac d'Arc sur Tille

Autres participants

NOM	PRENOM	Age et Taille de Tshirt	Lien de parenté

Vous pouvez faire suivre ce bulletin d'inscription à vos amis, collègues, etc... s'ils souhaitent participer à la marche. Ils seront les bienvenus ! Ils pourront acquérir le t-shirt moyennant 5 euros (chèque à l'ordre de l'association « My MICI Way 21 »)

Participera aux activités nautiques

Autres participants du cercle familial

NOM	PRENOM	Date de naissance

Prévoir un moyen de paiement pour la somme à charge des familles